

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### DE SAINT-LEGER

---

#### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

---

La liste des emplacements réservés du P.L.U s'établit comme suit :

Numéro	bénéficiaire	Superficie m2	Destination
1	Commune	200	Bâche à incendie (hameau du Petit-Marché)
2	Commune	400	Bâche à incendie (hameau de Château-Renard)
3	Commune	230	Extension du cimetière (village de Saint-Léger)
4	Commune	300	Accès à la Mairie (village de Saint-Léger)
5	Commune	320	Station d'épuration (hameau de Grand-Champcormolin)
6	Commune	3000	Station d'épuration (hameau de Grand-Marché)